

	COMITÉ DIRECTEUR FC PROCÈS-VERBAUX ANNÉE 2017	Pages : 1/9
		2017
Rédacteur : Secrétaire Général		Ref : 170201SG

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
21 janvier 2017**

Début de séance programmé : 10h00

Quorum atteint (5/13) à 11h15

1. Émargement

Présents, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Olivier DUBAUT (OD) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administratif (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier; Miriam ROMERO (MR).

Arrivé en cours de séance : Asif ZAHIR (AZ).

Absents excusés: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente ; James VAJOURMOUNIEN (JV).

Absents non-excusés: Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Vu l'arrivée tardive annoncée par PT et MR, l'Ordre du Jour publié est modifié afin de traiter les dossiers financiers et règlement des championnats en la présence de PT et MR.

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 17 décembre 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD que la réunion prévue fin-décembre avec le chef de cabinet du maire adjoint a été reporté au 31 décembre. Comme auparavant il sera également question d'enlever les poteaux de rugby à Vincennes ainsi que de la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes.
Le CD prend acte. Action de la part de OD : En informer le CD le 3 mars prochain.
- b. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** :
OD, chargé le 19 novembre de s'approcher de la FFBS pour organiser une autorité permanente de la part du président de FC, présente ses excuses pour ne pas avoir abordé ce dossier. Il propose d'en informer le CD le 3 mars prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- c. **Revue des partenariats 2016** : PB et AZ, chargés le 19 novembre de préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade de Pakistan, s'engagent à présenter ce bilan au CD le 21 janvier prochain. Voir plus loin.
- d. **Reconnaissance du statut HN** : DB informe le CD que la réponse du DTN est que le statut quo prévaudra pendant la prochaine olympiade. Cependant le dossier sera rouvert si d'ici là il est décidé que le cricket



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

soit admis aux JO de 2024, ce qui rendrait automatiquement le cricket comme sport HN. Le CD prend acte. À suivre par DB.

- e. **Encadrement de l'EDF féminine** : Voir plus loin.
- f. **Proposition d'un tournoi EDF 19U à Berlin** : Voir plus loin.
- g. **Proposition d'un tournoi féminin en Belgique** : Voir plus loin.
- h. **FGK et Eelavar informés de leur relégation ?** Voir plus loin.
- i. **Proposition d'accorder un prêt à Dreux CC** : Voir plus loin.
- j. **Prêt accordé à la Ligue IdF (tapis Bagatelle et Vincennes)** : PB informe le CD qu'il se réunira avec OD le 25 janvier prochain afin de clore ce dossier. Le CD prend acte. À suivre le 3 mars prochain. Action de la part de PB et OD.

3. Approbation du CR du CD du 17 décembre 2016

Suite à des interventions plus loin dans la séance, le CD finit par approuver à l'unanimité le CR du CD du 17 décembre 2016, tel que publié.

4. Aide aux clubs

PTow présente au CD les points forts de la proposition publiée en amont de la réunion pour accorder au club de Midi (34) un prêt « standard » contre l'achat d'un nouveau tapis suite au déménagement du club vers une autre localité. Le Bureau d'ACCISO soutient cette demande, qui est assortie des bilans financiers (impeccablement présentés) des deux dernières années.

Le CD approuve à l'unanimité et charge PTow de mettre en place une convention appropriée avec le club, précisant la somme (dans la limite de € 2.000 (deux mille euro)) et la période de remboursement (sur 1 à 4 ans).

Le CD demande en contrepartie que le club considère l'inscription en Coupe de France ainsi qu'une campagne de crowdfunding. Action de la part de PTow.

5. Revue appel d'offre des équipementiers

PB et DB informent le CD que :

- Un représentant de Gray-Nicolls est venu d'Angleterre la veille, pour discuter avec nous de la possibilité d'être partenaire (Kit scolaire et EDF). Leurs vêtements sont de très haute qualité mais le prix d'un ensemble (match et training) est assez cher, autour de 380€ par personne soit pour 3 EDF plus de 20.000€.
- Par contre le kit scolaire de Gray-Nicolls serait plus intéressant avec un échantillon (20 kits) qui sera testé lors de la première formation UNSS le 3 février prochain.
- L'UNSS a comme partenaire équipementier Adidas donc l'EDF scolaire sera habillée en Adidas pour la Coupe du Monde Scolaire à Mumbai.
- DB n'a pas encore relancé Rajnesh (West Indies) sur son kit (fournisseur IPL et CPL) qui serait autour de 50 US\$ la tenue de match.
- PB mentionne une initiative locale à Dreux, sans plus de détails.
- PB, DB, BC et PTow ont reçu les dirigeants de l'entreprise Capland le matin du 21 janvier. Ils ont proposé une offre très intéressante sur la casquette. Après clarification sur les quantités requises d'un ensemble pour les 3 EDF, ils ont contacté leurs propres fournisseurs afin de pouvoir nous faire une proposition. Note post-réunion : Capland a proposé un tarif casquette très compétitif en prix et, vu la qualité, il est décidé de partitionner l'offre EDF en 3 : casquette, tenue de match, tenue d'entraînement. À suivre (DB).

De tout ceci, le CD prend acte. Action de la part de DB : Faire une sélection finale.

6. Partenariats 2017 :



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

PB présente un état des lieux des diverses possibilités, y compris celles qu'il a dénichées lors de son récent séjour en Inde :

- Moneygram : Veut sponsoriser un tournoi. Le plus probable serait un tournoi Street à Courneuve (93). PTow se demande si notre implication dans un tel tournoi serait appropriée vu le fait que la grande plupart des participants seraient non-licenciés. PB se veut rassurant.
- Lebara : Pas de développement à signaler.
- Kuwait : Pas de développement à signaler.
- Beauté d'Inde : Cette entreprise serait intéressée par la possibilité de s'associer avec l'EDF féminine.
- Anju Entreprises : compagnie d'Import-export en Inde ; serait intéressé par la CDM de Mumbai.
- PB a été contacté par une entreprise qui pensait offrir l'hébergement à nos joueurs en CDM à Mumbai. Malheureusement leur activité se porte sur le marché des boissons alcoolisées.
De tout ceci le CD prend acte et charge PB de poursuivre.

12h00 : Arrivée d'AZ : Quorum passe à 6/13

7. AG 2017

Le CD passe en revue les documents distribués en amont par PTow, dont :

- Ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.
- Candidatures au CD :
 - Collège : PTow propose qu'il faut faire élire un minimum de 4 femmes ; et un maximum de 10 hommes (dont 9 plus 1 médecin masculin éventuel). S'il n'y a pas au moins 4 femmes qui se présentent il faut laisser les autres places ouvertes et les remplir par co-option au fur et mesure. Approuvé à l'unanimité.
 - Formulaire : Approuvé à l'unanimité, y compris la proposition qu'il faut demander un CV sportif/associatif, pour mieux comprendre les candidats.
- Mandats, procurations et mode d'emploi: Approuvé à l'unanimité.
- Texte d'annonce aux clubs (par mail et sur le site) : Approuvé à l'unanimité.
- Remboursement de frais de déplacement pour les représentants de clubs de province : Le CD approuve à l'unanimité la proposition que la somme soit 100 €, uniquement pour le représentant principal qui doit présenter lors de l'émargement soit billets SNCF/bus/avion soit attestation de kilométrage en voiture privée.
- Rapports :
 - PTow informe le CD qu'il a reçu les rapports de la part des commissions Jeunes, Formation et Finances
 - DB souligne qu'il traite des EDF et de la commission Communication dans son rapport annuel, donc il semble redondant de faire un rapport spécifique pour ces commissions.
 - CSNC : pas reçu. Action de la part de PT : Relancer PT. Note post-réunion : Fait.
 - DB propose qu'une revue des 4 années du mandat du CD actuel soit compilée, imprimée et « reliée », et rendue disponible à ceux qui assistent à l'AG. Il s'agirait donc d'une vingtaine de pages, 50 copies. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PB, en coordination avec PTow.
- Date d'une AGE dans le cas de manque de quorum le 4 mars : Proposition du 25 mars approuvée à l'unanimité.

PTow propose que les candidatures soient revues à Saint Maurice le 11 février (par LM et PTow) avant d'être validées par le Bureau en téléconférence. Le tout afin de tout publier aux clubs le 18 février dernier délai. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PTow.

Notes post-réunion : 1. Annonce faite aux clubs le 27 janvier. 2. Téléconférence Bureau reportée au 15 février.

Pause déjeuner : 12h50 à 13h40



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

8. Dossier staff de l'EDF féminine

Pendant l'entracte PB, DB, AZ et PTow s'accordent à ce que les 3 membres du staff de l'EDF féminine soient convoqués à une réunion d'évaluation et encadrement, à Saint Maurice le 11 février, entre 14h00 et 16h00. Action de la part de AZ.

9. Délégation à ACCSO de l'autorité de traiter les matchs contre des clubs non-affiliés

PTow demande au CD de déléguer à ACCSO, tout comme dans les trois dernières années, l'autorité d'examiner les calendriers des clubs d'ACCSO et d'approuver les matchs contre les clubs non-affiliés (les clubs du sud-ouest recevant un nombre plus ou moins important de clubs de l'étranger en tournée). Approuvé à l'unanimité.

13h45 : Arrivée de PT : Quorum passe à 7/13

10. Plan de Développement 2017-2024

DB rappelle au CD les grandes lignes du document (initialement sur 2017-2021 puis allongé à 2024 avec la possible intégration du cricket aux JO de 2024). Document à présenter à l'AG et à utiliser comme base de réponse à la demande dernièrement reçue de la part de l'ICC Europe (voir alinéa 11, ci-dessous).

DB passe en revue la réalisation des objectifs fixés. Le CD prend acte.

11. Information demandée par l'ICC

Le CD approuve, à l'unanimité, la synthèse de la réponse à envoyer à l'ICC au plus tard le 31 janvier. Le CD insiste que l'ICC doit savoir que FC est francophone et qu'il y aura très peu de documentation en anglais.

12. Dossier « prêt à Dreux CC »

AZ fournit à PTow les bilans financiers des deux dernières années qui sont désormais obligatoires dans tout dossier de demande de prêt. Le CD charge PTow de les examiner et, s'ils sont solides, ce dernier peut autoriser PT de débloquer une tranche initiale de 4.000€ (quatre mille euro). En même temps PTow doit préparer une proposition de convention FC-Dreux CC.

Note post-réunion : PTow trouve les bilans aptes ; PT a reçu autorité de paiement ; et un brouillon de convention a été envoyé à PB, PT et DB. À suivre (PTow).

13. Dossier relégation de Gymkhana et Eelavar

PT informe le CD qu'il attend de voir les conclusions du CD fédéral du 28 janvier prochain avant de communiquer avec les clubs. Le CD prend acte, mais reste sur leur décision antérieure : que la relégation de ces clubs n'est pas négociable. À suivre (PT).

14. Décision de Northern CC de ne pas s'affilier 2017

OD demande à savoir si le CD pense réagir à la lettre du 20 décembre dernier dans laquelle le président de Northern CC annonce que le club quitte la FFBS à cause de décisions prises par la CSNC. PTow rappelle au CD que FC n'a rien à se reprocher sur ce dossier.

Le CD prend acte et charge la CSNC de prendre cette démission en compte en accordant promotion à une équipe de D3 pour prendre la place de Northern CC. Action de la part de PT.

15. Tournoi féminin en Belgique

AZ informe le CD qu'il attend toujours une invitation formelle de l'instance belge à ce tournoi. Le CD prend acte.

16. Tournoi à Berlin

AZ et DB présentent leurs excuses au CD de ne pas avoir envoyé la candidature à temps. Le CD prend acte.

17. Retour sur demande d'un prêt de la part de Midi CC (voir alinéa 4 ci-dessus)



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Sur récapitulation de ce que le CD avait approuvé en début de réunion, PT donne son accord.

18. Jinnah Trophy 2017

AZ informe le CD que l'Ambassade du Pakistan vient de confirmer son engagement de parrainer le Jinnah Trophy pendant les 6 prochaines années. Le CD prend acte et félicite AZ.

AZ informe le CD que la fédération nationale de cricket du Pakistan (le Pakistan Cricket Board) a exprimé son intérêt à une collaboration avec FC et l'EDF senior. Le CD prend acte. À suivre (AZ).

13h45 : Arrivée de MR : Quorum passe à 8/13

19. Changement de cabinet comptable

LM confirme que ce transfert est bien en cours et que le premier lot de documents a déjà été transféré. Le CD prend acte. À suivre (LM).

20. Transfert des comptes bancaires à Charenton

PT informe le CD qu'il veut au moins attendre l'arrivée sur le compte de Saint Astier de la première tranche de la subvention ICC 2017 avant de penser à relocaliser ce compte à Charenton. Le CD approuve, à l'unanimité.

PT invite le CD de revenir sur sa décision antérieure de consolider tous les comptes à Charenton. Après débat le CD décide, à l'unanimité, que les transactions avec l'ICC restent à Saint Astier et que Charenton héberge le Livret A, les chéquiers et les cartes bancaires. Action de la part de LM, PT, MR

21. Règlement de championnats 2017

Fort de son implication dans la réécriture de ce règlement, PTow explique au CD les zones où il a proposé des modifications, notamment pour clarifier le passage d'année en année, conditions de relégation/promotion, dates clé. PT confirme qu'il a accepté la validité de ces modifications et détaille d'autres éléments, notamment ceux qui touchent les obligations des clubs (et les formulaires d'inscription). Le CD prend acte.

Après débat, le CD décide, à l'unanimité,

- que les clubs doivent payer à la FFBS leur affiliation et licences avant la première journée du calendrier. Tout club qui n'est pas conforme à cette date sera exclu des championnats.
- que les frais d'inscription aux championnats doivent être payés à FC avant le 31 mars.
- que la date limite des inscriptions soit fixée au 15 février 2017.
- que le règlement est approuvé à ce jour et, modifications faites, peut être publié le 23 janvier.

Action de la part de PT. Note post-réunion : Fait.

Le CD passe en revue les formulaires d'inscription aux championnats et les approuve avec une modification mineure sur les obligations au niveau des jeunes pour les clubs de D2 et D3.

PT informe le CD que les règlements pour la Coupe de France et le Jinnah Trophy sont encore finalisés.

Le CD confirme qu'ils doivent suivre le modèle de ceux des championnats avec, dans le cas de la Coupe de France, une mise à jour pour refléter les modifications quelconques dans les CC Playing Conditions. Action de la part de PT.

PB présente au CD un aperçu de la procédure édition 2017 pour le traitement de frais de terrain. Le CD prend acte.

Le CD décide, à l'unanimité, de fournir gratuitement aux clubs participants à une compétition 15U (un nombre à définir de kits junior qui leur sont nécessaires et que le budget de développement porte cette charge (ligne budgétaire « Aide aux sections jeunes »). Action de la part de PT.

22. Comptabilité 2016



FRANCE CRICKET

PT fait projeter la dernière mouture des comptes de 2016, arrêtés après avoir pris en compte une poignée de transactions toujours en cours.

Le solde sur l'année, positif, sera autour de 66.761 €, plus le contenu de Livret A etc. qui monte à 75.000 €.

Il est à noter que cette somme ne prend pas en compte la valeur immobilisation (actifs corporels et durables).

PB déclare que ce résultat est signe d'une très bonne santé financière et en félicite PT, LM et MR. Applaudissements.

16h25 : Départ de BC : Quorum passe à 7/13

23. Budget 2017

MR présente au CD le nouveau format et contenu du budget, inspiré largement par DB. Le CD le trouve cohérent, compréhensible et efficace.

DB propose des modifications (exemple : que le poste de « Réunions » soit décliné plus finement sous CD, Bureau, relations internationales) qui sont approuvées par le CD. Action de la part de PT : Incorporer ces modifications.

Reste à faire : Finaliser et incorporer un tableau qui montre la progression à travers les 4 années de notre mandat l'accumulation des réserves suite aux soldes arrêtés chaque fin d'année. Action de la part de PT : incorporer dans le document « bilan de l'olympiade ».

DB note l'absence de la dépense déjà approuvée pour payer les services de Mme RIVE, dans une enveloppe de 5.000€ de dépenses en Communication.

Dans le poste EDF, DB note qu'il faut augmenter le budget de 72.000€ à 83.000€ pour prendre en compte les 11.000€ non-dépensés en 2016 pour la CDM UNSS. Ces 11.000€ ne furent pas dépensés en 2016 à cause du report du tournoi en 2017 ; mais les frais concernés tomberont toujours, en 2017.

DB et AZ notent que, si l'EDF senior est promue, il serait probablement nécessaire de puiser dans les réserves afin de se préparer à l'échéance suivante (WCL5, Qualification CM T20) même si l'ICC attribuait des subventions supplémentaires. Pour le moment le Budget validé ne reflète pas les conséquences d'une telle promotion. Le CD prend acte.

Après ces divers ajustements, le budget prévisionnel table sur un solde de 3.313 € sur l'année 2017 sans tenir compte ni de l'excédent de 2016 ni du Livret A.

De tout ceci, le CD approuve à l'unanimité.

17h10 : Départ de MS : Quorum passe à 6/13

24. Mutuelle des salariés

Il est toujours le cas que nos salariés déclinent l'offre d'une mutuelle choisie par FC, préférant rester inscrits auprès de leur propre mutuelle vu que les offres proposées couvriraient peu. C'est pourquoi PB propose au CD qu'il approuve un forfait de 500€ net par salarié, payable le 31 décembre, à partir de cette année 2017.

Il ne s'agit pas de prime ; uniquement pour respecter les obligations de FC en tant qu'employeur.

PT confirme que la proposition de Budget 2017 prend déjà compte de la somme appropriée.

Les intéressés (DB et LM) se disent prêts à accepter une telle offre. Le CD approuve, à l'unanimité.

25. Questions diverses

- La Ligue Hauts de France : PTow informe le CD que cette ligue (de 4 à 6 clubs) se prépare pour la saison 2017. Il attend un retour de la part du président de Lille CC sur le règlement approprié, vu leur décision d'attendre au moins 2018 avant de penser à se présenter comme « Div4 ». Ils nous ont demandé un programme de formation : PB (arbitrage) et JV (scorage) sont impliqués. Le CD prend acte.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

- Les Grillons de Lorient (56) : PTow informe le CD de son implication dans le dossier de création de ce nouveau club (joueurs majoritairement d'origine afghane). À un certain moment il était question de former une ligue régionale avec le récent club Nantes-Loire et le club en cours de formation à Rennes (encadré par le CD35 ; et exclusivement afghan). Finalement Les Grillons ont décidé de passer leur première année uniquement en matchs amicaux afin de mieux connaître leurs propres capacités en gestion. Le CD prend acte.
- Agent d'entretien : LM informe le CD que la dame a commencé son travail, le samedi. A première vue, elle fait un bon travail. Le CD prend acte.
- Les noms des clubs : AZ souhaite savoir quelles sont les possibilités pour empêcher que des clubs n'adoptent des noms indésirables. PTow rappelle que notre Règlement Intérieur pose des limitations, quoique, une fois le nom décliné dans les statuts du club et la déclaration faite en préfecture, il est trop tard pour que FC puisse faire prévaloir ces limitations. OD opine qu'il est toujours possible de faire en sorte qu'un tel club soit connu par un surnom ou par ses initiales (BCCP, par exemple). DB propose comme solution que les noms des équipes engagées en compétition officielle ne soient pas discriminatoires donc à modifier pour certains clubs. AZ reconnaît ces éclaircissements.

17h35: Fin de séance.

Prochaine réunion : samedi 4 mars 2017 à 10h00 au Stade Charlety, avant l'AG.

Publié le 31 janvier 2017 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com
N° SIRET : 500964 119 00027

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
04 mars 2017 Au siège du PUC, Stade Charlety, Paris 75013

Début de séance programmé : 10h00

Quorum atteint (5/13) à 10h06

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow) ; James VAJOU MOUNIEN (JV).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Arrivé en cours de séance :

10h15 : Miriam ROMERO (MR) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Deva AMIRDALINGAM (DA) (le quorum passe à 9/13).

10h20 : Asif ZAHIR (AZ) et Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier (le quorum passe à 11/13).

10h28 : Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente (le quorum passe à 12/13).

Absent non-excuse: Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) à 10h06 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le quorum passe à 12/13 à partir de 10h28

2. Quelques chiffres sur les réunions du CD pendant le mandat qui se termine

PTow informe le CD qu'il s'agit de la 29^{ème} réunion et dernière du CD de ce mandat (la 30^{ème} si l'on compte la réunion exceptionnelle avec l'ICC).

Force est de constater que la participation des élus n'a pas été extraordinaire : un tiers des sièges est resté vide, ce qui a occasionné l'abandon de 2 réunions pour faute de quorum et la démission obligée de 2 élus pour trop d'absences non-excuses (sortie frôlée par encore deux autres élus !).

Il est à espérer que la prochaine équipe sera beaucoup plus assidue pour assister aux réunions du Comité Directeur.

3. CR du Bureau du 15 février 2017

PTow rappelle au CD que le Bureau avait été convenablement convoqué pour traiter, par téléconférence, les vœux et interpellations soumis en amont de l'AG du 4 mars ainsi que les candidatures pour le prochain CD.

Nous n'avons pas reçu des vœux ou interpellations.

Le Bureau n'a pas trouvé d'empêchement dans les 18 candidatures reçues, qui sont correctement formulées et proviennent des licenciés 2017. Tous les noms ont été publiés aux clubs et mis sur le site le 17 février.

Le CD approuve, à l'unanimité, le CR de cette réunion.

4. Suivi de deux dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 21 janvier 2017

a. Réunion avec la Mairie de Paris sur plusieurs aspects des terrains à Bagatelle et Vincennes : OD confirme que la réunion a eu lieu avec des conclusions assez favorables, comme suit :

- Les organisateurs du Jumping ont été rappelés de leurs responsabilités ; reste à voir comment ils réagiront.
- Nous avons l'accord de principe de la Mairie pour la création d'un 3^{ème} pitch. L'équipe technique qui s'occuperait de la préparation du soubassement est consciente de l'intérêt de disponibilité pour la saison 2017.
- OD confirme à PB que la demande d'enlever les poteaux de rugby est bien enregistrée.

b. Équipe de France féminine : DB informe le CD que FC (DB, AZ, PB, PTow) a rencontré l'encadrement de



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

l'EDF féminine, le 11 février dernier. Nous attendions toujours leurs propres bilans de l'année 2016 (auto-évaluation) et le projet de programme 2017. L'encadrement de l'EDF n'accepte pas les procédures, obligations, et règlementations ministérielles quant à la gestion d'une EDF et le fonctionnement associatif. La réunion a permis de rappeler à l'encadrement ce que FC attend d'eux.

De tout ceci le CD prend acte ; et approuve, à l'unanimité, le CR du CD du 21 janvier 2017.

5. Préparation de l'AG

- Voix arrêtées vendredi 3 mars à 17h00 : 77. Donc un quorum à 39.
- Les clubs de Midi et Chantilly ne sont pas encore affiliés 2017.
- Présidents licenciés vendredi 3 mars à 17h00 : Le CD apprend que les présidents de Bordeaux-Giscours et de Lille Dynamo ne sont pas encore licenciés 2017 donc ils n'auront pas le droit de voter et leurs mandats/procurations éventuels ne seront pas admis lors de l'émargement.
- Le CD passe en revue une dernière fois la comptabilité 2016 ; approuve à l'unanimité les diapos qui démontrent les recettes et dépenses des 4 années du mandat ; et ne trouve rien à modifier.
- Le CD passe en revue le Budget Prévisionnel 2017 et valide à l'unanimité la proposition de DB de prendre en compte les 7.700 € que nous n'aurons pas à dépenser sur les vêtements de l'équipe UNSS pour Mumbai grâce à la participation d'Adidas ; ce qui aura pour effet d'augmenter le solde provisoire à 11.013,16 €.
- PT est chargé d'explicitier cette modification aux clubs ; et le CD autorise JV à modifier les diapos de l'AG.
- Le CD approuve à l'unanimité le chiffrage de la trésorerie disponible à la fin de chaque année du mandat et confirme que celle-ci soit appelée « Réserves ».
- Bulletins de vote : PTow expose au CD les formulaires et procédures pour l'approbation des comptes 2016 et Budget 2017 ; l'élection du CD (1^e et 2^{ème} tours) ; l'élection du nouveau président. Le CD approuvé à l'unanimité.
- Le CD approuve à l'unanimité les propositions de PB pour l'attribution des 2 prix de Bénévole de l'Année (Maëlle Cargouët et Philippe Dethoor); et prend acte des noms des 2 arbitres primés par l'AFCAM (Allison Rocher et Rehan Mohammad).
- Diapos : séquence et contenu approuvés à l'unanimité.
- Nomination des scrutateurs : LM et ST sont proposés et approuvés à l'unanimité.

6. Prochaine réunion

Débat infructueux sur la possibilité de rester sur le weekend du 17-18 mars prochain. Décision approuvée à l'unanimité: Poser la question au nouveau CD dans la foulée de l'AG.

10h55: Fin de séance.

Publié par le secrétaire-général sortant avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027